

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MÉTABETCHOUAN–LAC-À-LA-CROIX

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE 2017

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix tenue le 11 septembre 2017, à 19 h 30, à la mairie de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix.

Sont présents les conseillers : Évans Potvin Richard Lapointe
 Martin Voyer Lévis Duchesne
 André Fortin
Est absent, le conseiller Sylvain Lavoie

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

Sont aussi présents : La directrice générale, Marie-Hélène Boily
 Le greffier, Mario Bouchard

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 h 30, monsieur le maire, Lawrence Potvin, ouvre la séance.

2. 210.09.2017 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'accepter l'ordre du jour tel que lu et rédigé par le greffier, incluant les points ajoutés aux affaires nouvelles s'il y a lieu.

Adoptée à l'unanimité

**3. 211.09.2017 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE
ORDINAIRE DU 14 AOÛT 2017**

Considérant qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017 a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 14 août 2017 tel que rédigé par le greffier, en tenant compte, s'il y a lieu, des corrections et/ou commentaires ci-dessous décrits.

Adoptée à l'unanimité

INTERVENTION SUR LE PROCÈS-VERBAL

Aucune intervention

4. RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

4.1 ADMINISTRATION ET DÉVELOPPEMENT

**4.1.1 212.09.2017 APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES
COUVRANT LA PÉRIODE DU 15 AOÛT AU 11
SEPTEMBRE 2017**

Certificat de disponibilité de crédit

Je, soussignée, Claude Brassard, trésorière adjointe, fait part qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour la liste des comptes qui fait partie intégrante du présent procès-verbal.

*Mme Claude Brassard
Trésorière adjointe*

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'approuver la liste des comptes de la Ville de Métabetchouan–Lac-à-la-Croix couvrant la période du 15 août au 11 septembre 2017 laquelle totalise la somme de 355 331,82 \$. Ces comptes ont été payés conformément au règlement n° 51-2007 qui décrète les règles de contrôle et de suivi budgétaire de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

4.1.2 213.09.2017 AUTORISATION DE TRAVAUX ASSOCIATIONS DE PROPRIÉTAIRES DE CHALETS – PROGRAMME DE COMPENSATION FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS PRIVÉS

Considérant l'article VIII intitulé « travaux majeurs » du Programme de compensation financière pour l'entretien des chemins privés;

Considérant que cet article prévoit que suite à la production du rapport détaillé des revenus et dépenses d'entretien du chemin privé, si le montant maximal de la compensation financière à laquelle une association a droit n'est pas utilisé, la différence sera déposée dans un fonds administré par la Ville pour une durée maximale de cinq (5) ans afin de permettre la réalisation de travaux majeurs;

Considérant que certaines associations décrites ci-dessous désirent se prévaloir de ce fonds afin de réaliser, au cours des prochaines années, des travaux conformes au présent programme.

Association	Montant excluant les taxes applicables
Association 15 ^e chemin	43 011,00 \$
Association 16 ^e chemin	11 330,50 \$

À ces causes, monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe d'accepter les travaux soumis par les associations des propriétaires de chalets, le tout conditionnel aux résultats des rapports détaillés des revenus et dépenses à être produits annuellement.

Adoptée à l'unanimité

4.1.3 AVIS DE MOTION ADOPTION D'UN RÈGLEMENT ABROGEANT LES RÈGLEMENTS N° 178-2015 ET 207-2016 CONCERNANT LE PROGRAMME DE REVITALISATION APPLICABLE À CERTAINS SECTEURS DE LA MUNICIPALITÉ

Monsieur le conseiller André Fortin présente un avis de motion à l'effet que lors d'une séance subséquente, il sera soumis pour approbation un règlement abrogeant les règlements n° 178-2015 et n° 207-2016 concernant le Programme de revitalisation applicable à certains secteurs de la municipalité. Un projet de règlement sera présenté avant l'adoption finale dudit règlement.

4.1.4 214.09.2017 VERSEMENT D'UNE SUBVENTION EN LIEN AVEC LA POLITIQUE D'INTERVENTION EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Évans Potvin d'autoriser en vertu de l'article 92.1 de la *Loi sur les compétences municipales* et de la politique d'intervention en matière de développement économique, le versement d'une aide financière au promoteur suivant :

Promoteur	Aide financière accordée
9127-5057 Québec inc.	5 000 \$

Croix afin d'autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire à une distance de 1,71 mètre de la résidence principale alors que le règlement de zonage no 22-99 et ses amendements en vigueur exigent un minimum de 2 mètres, soit une dérogation de 0,29 mètre.

Adoptée à l'unanimité

4.2.4 218.09.2017 OCTROI D'UN CONTRAT À FERME AMF SAVARD INC. – POMPAGE DES BOUES DU BASSIN D'ÉPURATION NO 1, SECTEUR MÉTABETCHOUAN

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'accorder à la Ferme AMF Savard inc. le contrat de pompage des boues du bassin d'épuration no 1 du secteur Métabetchouan pour un montant approximatif de 19 000 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 8 septembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

4.2.5 219.09.2017 RÉSOLUTION DE TRAVAUX COMPLÉTÉS – PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL – AMÉLIORATION DU 4^E RANG ET DU RANG SAINTE-ANNE

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Richard Lapointe :

Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux d'amélioration du 4^e Rang et du rang Sainte-Anne pour un montant subventionné de 15 000 \$ conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les chemins dont la gestion incombe à la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité

4.2.6 220.09.2017 OCTROI D'UN CONTRAT À GHD CONSULTANTS LTÉE – DÉFINITION DE LA STRATIGRAPHIE DES SOLS DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DOMAINE DU PLATEAU

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer de reporter ce point à une séance ultérieure.

Adoptée à l'unanimité

4.2.7 221.09.2017 OCTROI D'UN CONTRAT À ENVIRONNEMENT CA – ÉTUDE ENVIRONNEMENTALE DE SITE PHASE II DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DOMAINE DU PLATEAU

Monsieur le conseiller Évans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer d'accorder à Environnement CA le contrat d'étude environnementale de site Phase II – Lot 5 269 121. Le contrat totalise la somme de 5 290 \$ plus les taxes applicables tel que l'offre de service reçu le 8 septembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

4.3 CULTURE, TOURISME, LOISIRS ET QUALITÉ DE VIE

4.3.1 222.09.2017 DONS D'OBJETS DE LA COLLECTION JULES LAMY À DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Évans Potvin que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix cède certains objets de la collection Jules Lamy à l'organisation du Festival du cowboy de Chambord.

Adoptée à l'unanimité

4.3.2 223.09.2017 APPROPRIATION AU SURPLUS ACCUMULÉ - OCTROI D'UN CONTRAT À CONSTRUCTION BON-AIR – RÉFECTION TOITURE DE L'ANNEXE DE L'ARÉNA MUNICIPAL

Monsieur le conseiller Évans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'accorder à Construction Bon-Air le contrat de réfection de la toiture de l'annexe de l'aréna municipal à Construction Bon-Air pour la somme de 13 008,44 \$ plus les taxes applicables, le tout tel que décrit dans l'offre de services du 7 septembre 2017 et d'approprier cette somme au surplus accumulé de la Ville.

Adoptée à l'unanimité

4.3.4 224.09.2017 NOMINATION DE REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX POUR SIÉGER SUR LE COMITÉ DE CONCERTATION JEUNESSE DU SECTEUR SUD (TRAVAILLEURS DE MILIEU)

Monsieur le conseiller André Fortin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer de procéder à la nomination de mesdames Nancy Gingras et Nathalie Brideau à titre de représentantes de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix afin de siéger sur le comité de concertation jeunesse du secteur Sud (travailleurs de milieu).

Adoptée à l'unanimité

4.4 RAPPORT DES ACTIVITÉS DU CONSEIL

Monsieur le maire et chaque conseiller dressent le rapport des activités du conseil municipal.

- Représentation 5 à 7 Festival de planches à pagaie au site de la Coopérative O'Soleil
- Représentation à l'activité « Ste-Croix vous reçoit »
- Conseil d'administration Régie intermunicipale du parc industriel secteur Sud
- Représentation Festival d'automne du Centre d'interprétation de l'agriculture et de la ruralité
- Représentation souper bénéfique des Chevaliers de Colomb
- Représentation souper bénéfique du Camp Musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean
- Comité consultatif d'urbanisme
- Comité de vérification des comptes
- Comité administration et développement
- Soirée hommage aux bénévoles de Festi-Vélo
- Réunion Corporation de développement
- Rencontre avec le CN sur le dossier de la motoneige
- Réunion MRC de Lac-Saint-Jean-Est
- Rencontre des dirigeants de la Sûreté du Québec
- Rencontre avec monsieur Serge Boily, artiste de l'œuvre de l'horloge du millénaire

4.4.1 225.09.2017 REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL, DONNÉS, SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS

Monsieur le conseiller Martin Voyer propose, appuyé par monsieur le conseiller Lévis Duchesne d'autoriser en vertu des articles 4, 8 et 90 à 92 de *la Loi sur les compétences municipales*, le versement des dons et subventions annuelles suivantes :

Demandeur	Demande	Montant accordé
Maison des Bâisseurs – Société d'Histoire du Lac-Saint-Jean	15e souper-bénéfice 110 \$ par personne	220 \$ 2 billets

Club optimiste de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	Souper 10e anniversaire 35 \$ par personne	140 \$ 4 billets 200 \$ pour cocktail
Croix-Rouge canadienne	Soirée dégustation « Bières et fromages 100 \$ par personne	200 \$ 2 billets
Madame Karianne Gilbert	Aide financière pour défrayer les coûts de production et d'enregistrement d'un album	250 \$ publicité
Club Silhouette	Demande d'aide financière pour acquisition d'équipements	450 \$ dans le cadre du programme d'aide en loisirs volet 450 \$ en aide financière du conseil
Spectacle Neige	Aide financière – Plan de visibilité argent	2 000 \$
Véloroute des Bleuets	Achat de billets pour le tirage de l'Auto-Vélo 20e anniversaire	120 \$ 2 billets

Adoptée à l'unanimité

6. AFFAIRES NOUVELLES

6.1 226.09.2017 MOTION DE FÉLICITATIONS AUX MARAÎCHERS POTVIN

Monsieur le conseiller André Fortin présente une motion de félicitations dûment appuyée par l'ensemble des membres du conseil municipal en faveur des Maraîchers Potvin qui ont reçu le 27 août dernier un hommage dans le cadre d'une activité-bénéfice « Sainte-Croix vous reçoit ». Les Maraîchers Potvin sont des Bâisseurs d'hier et d'aujourd'hui, qui de par leur implication dans le milieu et la création constante d'emplois font vivre la communauté et la rend encore plus vivante.

Adoptée à l'unanimité

6.2 227.09.2017 MUNICIPALITÉ AMIS DES ENFANTS

Monsieur le conseiller Évans Potvin propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer de confirmer l'intention de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix de devenir « Municipalité amie des enfants ». Monsieur Martin Voyer est nommé élu responsable et monsieur Christian Potvin, directeur du développement loisirs, culture, tourisme et qualité de vie est été autorisé à procéder à l'accréditation de la Ville auprès du Carrefour action municipale et famille.

Adoptée à l'unanimité

7. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Questions et commentaires sur les sujets suivants :

- Sur la façon d'avertir la Ville lorsqu'il y a une lampe de rue brûlée
- Suivi de la rencontre avec la Sûreté du Québec

8. LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 13, l'ordre du jour étant épuisé, monsieur le conseiller Richard Lapointe propose que la présente séance soit levée.

Lawrence Potvin, maire

Mario Bouchard, greffier